EPOCH TIMES

THE NEW TIMES

23 - 29 JUIN 2014 · ÉDITION FRANÇAISE N° 280 · WWW.EPOCHTIMES.FR

De bonnes affaires au rendez-vous ?

P. 4 - FRANCE

PHILIPPE HUGUEN/AFP/GETTY IMAGES

Moi, Auguste, empereur de Rome...

P. 7 - ART ET CULTURE

Prix Moteur de l'année pour Ford

P. 8 - AUTO

Grands classiques de la littérature chinoise

P. 10 - CIVILISATION CHINOISE

Artemisia, cette plante méconnue

P. 11 - ART DE VIVRE

Transition énergétique

Projet de loi « Royal »

Charles Callewaert

Lorsqu'il était candidat, François Hollande en avait fait un emblème de son quinquennat. Hasard du calendrier ou non, la ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie a choisi le 18 juin pour présenter en Conseil des ministres le projet de loi de programmation sur la transition énergétique, qui fixe les grandes orientations de la politique énergétique française pour lutter contre le réchauffement climatique.

P. 3 - FRANCE

JACQUES DEMARTHON/AFP/GETTY IMAGES

Intermittents

Une semaine pour sauver l'été culturel

David Vives

Certains scénarios de réformes semblent destinés à se répéter et se rejouer périodiquement. Il y a 11 ans, une réforme durcissant les conditions d'accès au statut d'intermittent avait provoqué la colère de ces derniers, ce qui avait entraîné l'annulation du festival d'Avignon – pour la première fois depuis son histoire, ainsi que ceux de La Rochelle, d'Aix-en-Provence et de Rennes. Aujourd'hui, une menace similaire plane sur les festivals d'été. D'après Olivier Py, directeur du festival d'Avignon, la menace d'annulation est sérieuse : « *Si cet accord est signé, il y aura grève et probablement annulation. Il n'y a absolument aucun doute là-dessus* », affirme-t-il, avant de s'inquiéter des « *conséquences dramatiques* » qui en résulteraient.

P. 4 - FRANCE

Chine

Un ministre de la propagande soupçonné de génocide

Matthew Robertson

Liu Yunshan, l'un des plus hauts responsables actuels du régime chinois, récemment arrivé en Europe pour une tournée dans quatre pays, est confronté à ses activités passées en Chine.

Le voyage de Liu Yunshan l'a emmené au Danemark, en Finlande, en Irlande et au Portugal.

Liu Yunshan est l'un des sept membres du Comité permanent du Politburo, le centre nerveux du Parti communiste. Il occupe différents postes supervisant le travail d'organisation, de propagande et d'idéologie du Parti.

P. 6 - INTERNATIONAL

攝影/EPOCH TIMES

CHINE

169 035 348

citoyens ont quitté le Parti communiste chinois et ses organismes affiliés.

P. 6 - INTERNATIONAL

CONTACTEZ-NOUS

Courrier des lecteurs
courrierdeslecteurs@epochtimes.fr

Téléphone 01 45 86 41 95

50 ans pour les Hauts-de-Seine

Le 10 juillet prochain sera l'occasion de fêter le découpage actuel de la région parisienne, puisqu'elle célèbrera ses 50 années de réorganisation territoriale. Le 10 juillet 1964, une nouvelle loi promulguait la disparition des anciens départements de Seine et Seine-et-Oise, remplacés par les sept départements actuels.

Cette loi, entrée en vigueur seulement quatre années plus tard, le 1er janvier 1968, décidait le remplacement du département de la Seine par ceux de Paris (75), Seine-Saint-Denis (93), Hauts-de-Seine (92) et Val-de-Marne (94), et le remplacement du département de la Seine-et-Oise par les actuels Essonne (91), Yvelines (78) et Val-d'Oise (95). Le département de Seine-et-Marne (77) demeurait tel quel.

Le département des Hauts-de-Seine a choisi de commémorer cette date en retraçant des moments clés de ces 50 années à travers une exposition photo, « *Les Hauts-de-Seine, 50 ans en images* » présentée du 11 juin au 31 août 2014 sur deux sites emblématiques du département : le domaine départemental de Sceaux et le parc départemental des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne.

MIGUEL MEDINA/AFP/GETTY IMAGES

Le quartier d'affaire de la Défense situé dans les Hauts-de-Seine est le plus important d'Europe.

Le Conseil Général, dont la vocation première est l'action sociale auprès de sa population, aura pourtant vu évoluer son domaine de compétences au fil des décennies.

Créés en 1870, les départements français sont alors dirigés par un Conseil Général formé de conseillers cantonaux élus au suffrage universel et d'un Préfet, représentant de l'État et détenteur du pouvoir exécutif. C'est ainsi qu'en 1967, est élu Pierre Lagravère, le premier président du Conseil Général des Hauts-de-Seine. Le projet de construction de la nouvelle Préfecture à Nanterre sera aussi validé dès décembre 1966, confirmant la reconnaissance égale des deux organismes.

Faire des Hauts-de-Seine un véritable prolongement décisionnaire de la capitale, tel sera l'objectif du département en débutant un premier plan d'aménagement du quartier de la Défense en 1964. La Tour Nobel, dont le chantier démarre dès novembre 1964, deviendra une référence quant à la réglementation des immeubles de grande hauteur (IGH). Elle préfigure ainsi la sphère d'influence qu'acquerra ce quartier dans les années suivantes.

En effet, prolongeant géographiquement l'axe historique de Paris, qui débute au Palais du Louvre, se poursuit sur l'avenue des Champs-Elysées, l'Arc de Triomphe et jusqu'au Pont de Neuilly, le quartier de la Défense s'est peu à peu positionné comme le premier quartier d'affaires européen.

Face à l'engorgement de la Sorbonne à Paris, le ministère de l'Éducation nationale ouvre le 2 novembre 1964, la faculté de lettres et de sciences humaines de Paris X-Nanterre, d'abord annexe de la Sorbonne, puis université à part entière à partir de 1970.

Économie, éducation, mais aussi environnement, auront rythmé ces cinquante années, puisque le parc de Sceaux, devenu propriété du département, a été restauré afin d'ouvrir la magnificence de ce patrimoine historique au regard des promeneurs avisés. Parallèlement, le nord du département voit aussi la création du parc des Chanteraines à Gennevilliers dès 1975. Il est inauguré en 1982.

Les 50 photographies de l'exposition, issues des Archives départementales, rappellent aussi l'actualité d'un département dont le quotidien est aussi rythmé par les supports éducatifs, sanitaires, sociaux et culturels indispensables au bien-être de tous.

Sarita Modmesaïb

PHOTO DE LA SEMAINE

STUART FRANKLIN - FIFA/FIFA VIA GETTY IMAGES

Phénoménal !

Jeudi dernier, la France s'est imposée magistralement en marquant 5 buts face à l'équipe suisse, donnant ainsi l'image, au monde entier, d'une équipe exceptionnelle par son dynamisme et son talent, mais aussi parce qu'elle a su jouer « collectif ». Cette solidarité a aussi marqué la différence.

À L'HEURE DES P'TITS VÉLIB'

« *Première mondiale* », annonce la Mairie de Paris. Depuis le 18 juin, des P'tits Vélib' sont disponibles à la location pour des enfants de 2 à 8 ans dans cinq sites de Paris adaptés à l'apprentissage sécurisé du vélo : le Bois de Boulogne, le Bois de Vincennes, les berges de Seine, la Coulée verte et le Canal de l'Ourcq. www.paris.fr

DU 13 AU 30 JUIN, PROFITEZ DE CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
ET DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À THIAIS !

CôTÉ PARC
Via Verde
LIVRAISON NOVEMBRE 2014

Frais de notaire offerts(3)
+
Cuisine offerte
pour les 5 premières signatures(4)

LOI DUFLOT(2)

BBC BÂTIMENT BASSE CONSOMMATION*

TVA 7 %(1)

ESPACE DE VENTE : 71, BD DE STALINGRAD - THIAIS
01 45 87 70 20
Renseignement : cote-parc@po-p.fr

PARIS OUEST PROMOTION

*Demande de labellisation en cours, démarche visant à l'obtention de l'achèvement des travaux, garantissant les performances énergétiques de la résidence. (1) TVA à 7 % applicable sous réserve que les conditions de l'article 278 sexies 11° du Code Général des Impôts soient remplies (résidence principale de l'acquéreur - plafonds de ressources du réservataire à respecter) et sous réserve que le prix de vente ne dépasse pas le plafond en vigueur. (2) Réduction d'impôt plafonnée à 18 % soumise à conditions, réservée aux contribuables domiciliés en France qui acquièrent à partir de 2013 un logement neuf dans un programme immobilier conformer BBC ou RT2012 situé dans une zone géographique éligible et destiné à être loué nu à titre de résidence principale à des locataires présentant un niveau de ressources plafonné et moyennant des montants de loyers plafonnés, pour une durée de 9 ans minimum. Jusqu'à 54000 € d'économie d'impôt. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice fiscal. Deux investissements limités par an et par foyer fiscal pour un montant plafonné de 300000 €. (3) Hors frais liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèques, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais de garantie liés au financement de l'acquisition, hors frais de règlement de copropriété. (4) Cuisine aménagée d'une valeur de 4000 € limitée aux 5 premières signatures entre le 13 et le 30 juin 2014. *Label BBC "bâtiment basse consommation", démarche visant à l'obtention de la certification à l'achèvement des travaux, garantissant les performances énergétiques de la résidence. OSWALDORB - RCS Nanterre B 343724944. Illustration : Libre interprétation de l'artiste à caractère d'ambiance d'après les plans d'architecte - 05/2014.

EPOCH TIMES

Aurélien Girard

La Cour décompte

Nous n'allons peut-être plus droit dans le mur, mais en tout cas toujours dans sa direction. Le répétitif Didier Migaud et ses troupes de la rue Cambon ont publié, le 17 juin, un nouveau constat, presque blasé, de la progression de la dette française. On ne trouve rien de fondamentalement plus catastrophiste dans ce « *Situation et Perspectives des Finances Publiques* » que dans la précédente édition ; seulement la douloureuse répétition des mêmes constats et les mêmes recommandations trop peu appliquées. Un nouveau « *tic* » dans le tic-tac du compte-à-rebours de l'arrivée au mur du défaut de paiement qu'on nous annonce en chuchotant.

Rappelant que les hausses d'impôts massives auront finalement rapporté deux fois moins que prévu, soit tout de même une erreur de calcul du ministère de l'Économie et des Finances de 15 milliards d'euros, la Cour des Comptes s'inquiète du nouveau glissement des dépenses publiques en 2014 : le déficit public atteindra 4 % du PIB au lieu des 3,6 % prévus – alors même que « *3,6 %* » était le résultat d'une âpre négociation à Bruxelles (l'Union européenne s'irritant de voir la France, leader européen auto-proclamé, être à la traîne des efforts de rigueur budgétaire).

Notre dette soufflera ainsi fin d'année ses 2 000 milliards de bougies, à un euro la bougie. La révision générale des politiques publiques n'a eu à ce jour qu'un effet anecdotique sur le contrôle des dépenses de l'État, malgré les effets cosmétiques essentiellement provoqués par les changements d'outils statistiques. Seule solution à cette situation, clament les Sages, la réduction massive de la masse salariale et des dépenses de fonctionnement du secteur public, en particulier dans les collectivités locales et les hôpitaux.

« *On n'efface pas les conséquences de 40 années de gestion déséquilibrée en quatre années et au lendemain d'une crise économique* » tweete la Cour, s'espérant consolante mais sur un ton qui tient plus de la corneille que du rossignol. Si le plan de 50 milliards d'euros d'économies entre 2015 et 2017 va dans le bon sens, il reste, souffle la Cour sans la moindre moquerie, à trouver les moyens concrets de dégager 30 de ses 50 milliards, dont les leviers ne relèvent pas directement du gouvernement mais des collectivités locales, de l'Unedic, des régimes complémentaires d'assurance vieillesse…

Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du Parti Socialiste aura beau critiquer la « *position dogmatique* » de la rue Cambon, empêchée par sa « *vision partielle et donc partiale* » de mieux apercevoir la lumière vers laquelle guiderait l'exécutif français, les faits têtus ne montrent pas encore l'arrivée du printemps : la comparaison de la performance du service public français et de celui de nos voisins atteste que nous produisons globalement un service moins efficace avec plus de personnes et de ressources – éducation nationale et santé par exemple. Cette période donne donc l'opportunité formidable d'améliorer les structures publiques en les simplifiant, en en diminuant le nombre et le coût humain – la Cour des Comptes évoque à titre d'exemple le non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois partant à la retraite. Tout serait possible, sans le protectionnisme sclérosé qui fait penser que « *mieux* » va toujours avec « *plus* » (de budget). Et pourtant, quelle vertu il y aurait à transformer en profondeur ces structures où l'on manque de l'essentiel d'un côté en gaspillant les ressources de l'autre ! En attendant, comptons encore les « *tic* » de notre grand compte à rebours.

Transition énergétique : un projet de loi « Royal » qu'il reste à financer

Suite de la première page

Réduction de 40 % d'ici à 2030 des émissions de gaz à effet de serre (par rapport à 1990), diminution de la part du nucléaire à 50 % de la production d'électricité en 2025 (contre 75 % actuellement), utilisation des énergies renouvelables à 32 % de nos besoins d'ici à 2030 (contre 14 % actuellement), et division de la consommation d'énergie finale de 50 % d'ici à 2050 : tels sont les principaux objectifs, selon les vœux de Ségolène Royal, de cette « *loi d'action et de mobilisation qui engage le pays tout entier – citoyens, entreprises, territoires, pouvoirs publics – dans une croissance verte créatrice d'activités nouvelles et d'emplois durables* ».

> Enfin, toute nouvelle construction sera soit à basse consommation soit à « énergie positive ».

Rappelant que la facture énergétique de la France s'élève à 65 milliards d'euros, ce projet de 80 articles dresse une liste d'outils d'accompagnement et d'aides pour faire baisser la facture énergétique des Français et créer 100 000 emplois d'ici à trois ans grâce aux actions immédiates prévues notamment dans la rénovation des bâtiments. Ce changement de cap, qui induit une redistribution des mix énergétique et électrique, ne peut réussir qu'en diminuant les consommations d'énergie et en augmentant la part des énergies renouvelables.

Baisse du nucléaire de 75 % à 50 % et programmation pluriannuelle de l'énergie

La loi instaure une programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), par périodes quinquennales, dans laquelle elle fixe un objectif de 40 % d'électricité d'origine renouvelable d'ici à 2030 et un plafond de 50 % de nucléaire d'ici à 2025.

Depuis les années 1980 et la politique du « *tout nucléaire* » avec une électricité à prix bradés, qui faisait de la France une anomalie au niveau mondial, c'est la première fois qu'un gouvernement ose remettre en cause ce dogme national et il faut le saluer. Si la capacité nucléaire reste plafonnée à 63,2 GW (son niveau actuel), la fermeture de la centrale de Fessenheim n'est pas annoncée. Cependant, le couplage prochain de l'EPR de Flamanville sur le réseau contraindra EDF à fermer une autre centrale pour respecter ce plafond. EDF, qui doit faire face au financement de la rénovation et d'un parc nucléaire vieux de 30 ans, dispose donc d'une marge de manœuvre pour élaborer sa stratégie, mais devra présenter son plan stratégique pluriannuel au Parlement, qui en vérifiera la concordance avec la PPE.

Véhicules électriques et énergies renouvelables

Le secteur des transports, qui est le premier émetteur de gaz à effet de serre, est bien entendu visé. Le projet de loi favorise l'accroissement du parc de véhicules électriques, avec des primes à l'achat allant jusqu'à 10 000 euros, et l'installation obligatoire de bornes de recharge lors de travaux effectués sur les parkings. L'objectif vise un parc de 7 millions de bornes de recharge d'ici à 2030. Parallèlement, les biocarburants et l'hydrogène seront favorisés afin d'atteindre une substitution des hydrocarbures par les énergies renouvelables à hauteur de 15 % des déplacements d'ici à 2030.

Le bâtiment, contributeur prioritaire de l'efficacité d'énergique

Le secteur du bâtiment, qui représente 44 % de la consommation d'énergie, est la pièce angulaire de la politique d'efficacité énergétique.

Parmi les nombreuses mesures envisagées, on citera l'obligation de diagnostic énergétique pour toute rénovation lourde, et celle de travaux d'isolation pour tout ravalement de façade ou réfection de toiture, « *sauf si c'est économiquement et techniquement impossible* » ; parallèlement, les règles d'urbanisme ne pourront plus faire obstacle aux travaux d'isolation par l'extérieur ou d'installation d'une production d'énergie renouvelable. Le gouvernement devrait augmenter les aides fiscales, les fonds de la Caisse des Dépôts, et favoriser la création de sociétés de tiers-investissement. Enfin, toute nouvelle construction sera soit à basse consommation soit à « *énergie positive* », c'est-à-dire capable de produire l'équivalent de ses besoins énergétiques de façon renouvelable.

ALAIN JOCARD/AFP/GETTY IMAGES

« *10 milliards d'euros de financements seront mobilisés* » pour la transition énergétique, a affirmé samedi Ségolène Royal, ministre de l'Écologie et de l'Énergie.

> Depuis les années 1980, c'est la première fois qu'un gouvernement ose remettre en cause ce dogme national et il faut le saluer.

Interrogations sur le coût de la transition énergétique et son financement

Ces objectifs ont le mérite de la clarté. Le projet de loi ne donne cependant aucune estimation du coût global de la transition énergétique et de son étalement d'ici à 2030, ni sur son mode de financement, ce qui est dommage.

Bien que les investissements en infrastructures de production et de distribution (plusieurs centaines de milliards d'euros ; cf. la transition allemande) soient financés par les fournisseurs d'énergie, les usagers les paieront *in fine* sur leur facture d'électricité. De même, les sociétés de tiers investissement préfinanceront ceux sur l'habitat, mais la rénovation énergétique d'un logement (estimée à 30 000 euros pour 100 m²) ne se rentabilise que sur de longues périodes (10 à 20 ans). Enfin, une borne de recharge rapide est estimée à 7 000 euros.

Pour que les Français aient les moyens de supporter sur le long terme le remboursement de ces investissements indispensables, il devient urgent d'alléger durablement le coût de fonctionnement de l'État et des collectivités, et les 50 milliards de baisse des dépenses décidés récemment ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. Le fait que de nombreuses dispositions renvoient à des décrets suffit à démontrer les impasses de financement inhérentes à ce projet. Le débat parlementaire prévu à l'automne ne pourra pas ignorer cette réalité.

Une semaine pour sauver l'été culturel

Le pari de maintenir la réforme des intermittents du spectacle se transforme en course contre la montre pour le Premier ministre, qui espère éviter la « *catastrophe* » que serait la suppression des programmes culturels estivaux.

Suite de la première page

Tout devrait donc se jouer cette semaine, avant le 1er juillet, date butoir fixée par le gouvernement pour trouver un accord entre intermittents et partenaires sociaux ayant signé l'accord du 22 mars. La grève du Printemps des Comédiens, à Montpellier, a d'ores et déjà ouvert le bal, et à ce jour, 21 programmations culturelles ont été annulées.

Du côté des intermittents grévistes, malgré les récentes concessions du gouvernement, la colère reste froide. Contrairement à 2003, le problème auquel fait face la profession est complexe, multi-faces : la nécessité de réformer un système peu adapté, le simple fait qu'il y a aujourd'hui 138 000 intermittents contre 50 000 en 1990 laisse une marge bien étroite.

Pour Mathieu Grégoire, sociologue et sympathisant des grévistes, le conflit amené par les intermittents est celui de nombreux travailleurs précaires. « *On serait bien inspiré de voir dans leur régime, non un problème mais l'esquisse d'une solution, d'une* « flexisécurité » *assurant un salaire continu aux salariés à l'emploi discontinu* », analyse-t-il.

> L'enseignement demeurera peut-être la possibilité historique qui s'ouvre maintenant : une réforme complète du statut d'intermittent.

BORIS HORVAT/AFP/GETTY IMAGES

Une intermittente du spectacle à Aix-en-Provence le 14 juin 2014.

Le terrain miné de Manuel Valls

L'accord du 22 mars a engagé la responsabilité et le travail des partenaires sociaux (CFDT, FO et CFTC). S'inscrivant dans l'effort pour résorber progressivement une dette de 18 milliards d'euros de l'assurance chômage (dont le seul déficit, en 2013, montait à 4 milliards d'euros), l'accord prévoyait des mesures permettant de sauvegarder le régime particulier aux intermittents (d'autres, comme le Medef, l'aurait volontiers supprimé). L'objectif de réduire le déficit de 300 millions entraînait donc un durcissement des règles générales d'indemnisation, ainsi que des conditions d'applications de ce dernier.

Or, il sera difficile à Manuel Valls de faire marche arrière sur ce terrain. Après le geste de prendre à charge les périodes de carence, en prévoyant que celles-ci soient financées par l'État, et la promesse des budgets supplémentaires pour financer les spectacles vivants, la marge de manœuvre ne fait que se rétrécir pour l'exécutif, qui se retrouve entre les feux des intermittents, des syndicats et de l'Unedic.

En effet, pour Véronique Descacq, secrétaire générale de la CFDT, renégocier l'accord existant est « *hors de question* ». Pour le Medef, « *si jamais le gouvernement n'agréait pas, ce ne serait plus la peine de nous demander de négocier sur quoi que ce soit. Même le pacte de responsabilité tomberait !* » Une fois n'est pas coutume, Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force ouvrière, fait front commun avec la CFDT et le Medef, menaçant l'État de fixer lui-même les règles d'indemnisation s'il devait céder aux revendications des manifestants.

Refonder entièrement le statut d'intermittent

La mission de Jean-Patrick Gille s'achèvera donc en fin de semaine. Nommé au poste de médiateur le 7 juin dernier, le député socialiste doit parvenir à préparer une concertation entre les différents acteurs, tout en préservant l'agrément de l'accord existant et la tenue des festivals de l'été. Une mission bien difficile : vendredi dernier, la CGT Spectacle appelait à « *une grève massive* ».

Cependant, l'enseignement fort des tensions demeurera peut-être la possibilité historique qui s'ouvre maintenant : une réforme complète du statut d'intermittent. Le gouvernement, sous l'impulsion de Jean-Patrick Gille, va « *ouvrir dès que possible* » une concertation tripartite avec les signataires de l'accord, la CGT et la CGC (qui appellent à la grève) et Coordination des Intermittents et Précaires – qui travaillent depuis 2003 à des mesures alternatives sur le statut et qui a reçu de nombreux soutiens par des élus de tous bords. Cette concertation devrait durer jusqu'à la fin de 2014, et serait arbitrée par trois personnalités, dont Hortense Archambault, ancienne codirectrice du festival d'Avignon.

EN BREF

La Picardie contre la fusion avec la Champagne-Ardenne

« *La Picardie, région d'équilibre entre l'Ile-de-France et le Nord-Pas-de-Calais, n'a rien à gagner d'un mariage forcé avec la Champagne-Ardenne* » a statué dans un communiqué le président du Conseil régional de Picardie, Claude Gewerc, en précisant son approbation de la réforme territoriale mais le manque de cohérence dans une telle fusion.

Bac S : plus de 40 000 signatures contre l'épreuve de maths

Tout est sujet à créer des groupes sur les réseaux sociaux, y compris pour s'opposer à une épreuve du bac. Initiée par des élèves de Terminale S devant le « *carnage* » du sujet de mathématiques cette année, l'appel lancé au ministère de l'Éducation nationale a eu le mérite de montrer qu'il est possible d'être audible par Internet et annonce déjà une flexibilité dans les barèmes de notation.

Un retour au bon vieux temps

À Peyrissas en Haute-Garonne, le maire a proposé à ces citoyens de travailler sur les travaux de chaussée et pour le nettoyage de la ville, une condition pour ne pas augmenter les impôts locaux en 2014. Une initiative saluée par ses habitants qui disent y trouver l'ancien temps où chacun se retrouvait dans la rue pour discuter et travailler.

La grotte Chauvet au Patrimoine mondial de l'Unesco

Ce jeudi, l'Unesco devrait inscrire la grotte de Chauvet (Ardèche) patrimoine. Les dessins d'animaux et d'hommes datant de 36.000 ans (deux fois plus vieille que Lascaux, donc), que les experts qualifient de très « *maîtrisés* » dans le mouvement et la perspective, sont d'une beauté saisissante. Une reproduction de la grotte grandeur nature ouvrira ses portes l'an prochain, à 4 km de l'originale, dans la caverne du Pont d'Arc.

Soldes d'été : de bonnes affaires au rendez-vous ?

Du 25 juin au 29 juillet, les magasins de la région parisienne afficheront des prix soldés. Les soldes d'été sont, après les soldes d'hiver, un moment très attendu, celles-ci pouvant donner un coup de pouce supplémentaire au commerce. Véritable fête de la consommation, les soldes permettent de renouveler efficacement les stocks des magasins et de chambouler les habitudes des clients. Néanmoins, certains points méritent toute notre attention.

Limitées à deux fois cinq semaines par an, les soldes fixes sont les seuls moments de l'année où les commerçants peuvent vendre à perte leurs produits et écouler ainsi les stocks invendus. C'est depuis 2008 que cette configuration est mise en place, accompagnée de deux semaines de « soldes flottantes » qui peuvent être déterminées par les commerçants. Cette disposition sera supprimée avec le nouvel amendement qui prévoit le retour à deux fois six semaines de soldes fixes par an. Cette décision, saluée par la Fédération nationale de l'habillement, pourrait cependant être dépassée par le rythme des consommateurs, en recherche constante de nouveautés.

« Ni repris, ni échangé »

Les soldes sont le seul moment de l'année où la loi autorise les commerçants à vendre leurs articles à perte, ce qui n'échappe pas à quelques règles. Le commerçant est tenu d'afficher sur l'article la mention de la remise ainsi que le prix le plus bas pratiqué au cours des 30 derniers jours. Malgré ces dispositions, jusqu'à 20 % des produits analysés sur internet pendant les derniers soldes d'hiver avaient fait l'objet d'une hausse préalable, selon l'association UFC Que Choisir.

Quant à la reprise ou l'échange éventuel des marchandises ne répondant pas aux attentes, cette pratique peut être refusée légalement et sa mention préalable peut être signe d'une certaine honnêteté. Cependant, concernant les garanties sur l'article, le commerçant est tenu d'échanger, de réparer, voire de rembourser un article présentant un vice caché, une non-conformité et cela même sans souscription d'un contrat de garantie lors de la vente. Dans la plupart des cas, le consommateur dispose d'un délai légal de deux ans pour se faire rembourser. Seule exception pour les ventes sur internet, où le vendeur est tenu par la loi de laisser au consommateur un délai allongé récemment à 14 jours pour se rétracter.

PHILIPPE HUGUEN/AFP/GETTY IMAGES

Les soldes d'été commencent le 25 juin.

76 % des Français prévoient de faire les soldes

Pour augmenter l'efficacité des achats pendant les soldes, les plus acharnés choisiront une stratégie quasi-militaire, débutant par un inventaire des armoires, couplé à des notes détaillées et un planning réfléchi, sans oublier le repérage avant l'heure, pour aller droit au but le premier jour des soldes. Car les magasins devraient accueillir jusqu'à 5 % de clients en plus. En effet, d'après un sondage d'Ipsos/Steria pour le Conseil national des centres commerciaux, presque 8 Français sur 10 ont prévu de profiter des soldes pour faire leurs achats, et 86 % de céder à des achats par plaisir.

D'autres se laisseront porter par le hasard, à la découverte des affaires pratiques qui pourraient étoffer leur garde-robe ou remplacer un appareil usagé, saisissant l'opportunité d'une bonne affaire.

Ivo Paulovic

Syrie

Ban Ki-moon accuse la communauté internationale de baisser les bras

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a accusé vendredi la communauté internationale de baisser les bras face au sanglant conflit en Syrie et de se faire à l'idée qu'on ne peut pas faire grand-chose pour y mettre fin.

« *Je suis ici pour exprimer ma colère et ma déception concernant les froids calculs qui semblent s'imposer, le fait que bien peu peut être fait à part armer les parties en conflit et regarder la guerre faire rage* », a dit M. Ban dans un discours à New York devant The Asia Society, une organisation non gouvernementale américaine qui éduque les Américains sur l'Asie.

« *La communauté internationale ne doit pas abandonner le peuple de Syrie et ceux de la région* », a-t-il ajouté. « *Nous devons agir. Toutes les valeurs auxquelles nous croyons, et toutes les raisons pour lesquelles les Nations unies existent, sont en jeu, ici et maintenant, à travers le paysage de destructions qu'est la Syrie aujourd'hui.* »

BARAA AL-HALABI/AFP

Des Syriens inspectent des immeubles détruits au nord d'Alep suite aux bombardements des rebels par les forces du régime le 17 juin dernier.

Le conflit en Syrie a déjà fait plus de 150 000 morts. La moitié de la population de 22 millions d'habitants est déplacée, dont 2,8 millions sont enregistrés comme réfugiés.

Le Secrétaire général a rappelé que les Nations unies ont lancé des opérations humanitaires de grande envergure, que son mécanisme des droits de l'homme surveille et documente scrupuleusement les atrocités commises et que ses équipes de désarmement travaillent avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) pour détruire l'arsenal chimique syrien.

Malgré tous ces efforts, le principal objectif qui est de mettre fin au conflit n'a toujours pas été atteint. « *Cela fait longtemps que la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, aurait dû assumer ses responsabilités* », a estimé Ban Ki-moon.

Selon lui, la priorité immédiate des Nations unies en Syrie est de mettre fin à la violence. « *J'exhorte le Conseil de sécurité à imposer un embargo sur les armes. Si les divisions au Conseil continuent d'empêcher une telle mesure, j'appelle les pays à le faire à titre individuel* », a déclaré M. Ban.

La deuxième priorité, selon lui, est la nécessité pour la communauté internationale de faire tout son possible pour protéger la population. Environ 4,7 millions de personnes se trouvent dans des zones difficiles à atteindre. « *J'appelle à mettre fin aux sièges et à accorder un accès humanitaire sans entraves à travers les lignes de front et à travers les frontières* », a dit M. Ban.

La troisième priorité est le besoin de démarrer un processus politique sérieux pour une nouvelle Syrie. « *Les parties en conflit ont systématiquement bloqué les efforts sans relâche de deux des diplomates mondiaux les plus brilliants et expérimentés, Kofi Annan et Lakhdar Brahimi. La diplomatie semble s'être arrêtée. L'élection présidentielle plus tôt ce mois-ci (en Syrie) a porté un nouveau coup au processus politique. L'élection n'a pas répondu aux standards minimaux d'un scrutin crédible et a créé un fait qui va à l'encontre de la Déclaration de Genève* », a déclaré le Secrétaire général, qui a précisé qu'il allait bientôt nommer un nouveau Représentant spécial conjoint pour la Syrie, en remplacement de M. Brahimi.

> La communauté internationale ne doit pas abandonner le peuple de Syrie et ceux de la région
>
> *Ban Ki-moon*

La quatrième priorité est la lutte contre l'impunité. « *Plus tôt cette année, la Commission d'enquête qui a été établie par le Conseil des droits de l'homme a conclu que la Cour pénale internationale est l'organe approprié pour lutter contre l'impunité en Syrie* », a noté M. Ban. « *Je demande aux États membres qui empêchent de saisir (la CPI) de réfléchir au message que cela envoie en matière d'impunité. Je demande à ceux qui disent 'non' à la CPI, mais qui disent soutenir la lutte contre l'impunité en Syrie, de proposer des alternatives crédibles.* »

Concernant l'arsenal chimique syrien, le Secrétaire général s'est félicité que 92 % des armes chimiques de la Syrie ont été détruites ou retirées du pays. Il a toutefois noté qu'il y a eu depuis de nouvelles allégations concernant l'usage de composants chimiques toxiques, tel que le chlore.

Enfin, le Secrétaire général a estimé qu'il fallait affronter les dimensions régionales du conflit en Syrie et notamment la menace extrémiste. « *Le conflit syrien s'est maintenant propagé de manière visible et dévastatrice en Iraq* », a-t-il dit. « *Les développements de ces derniers jours permettent facilement d'imaginer une spirale d'attaques et de représailles comme on ne l'a pas vu en Iraq depuis 2006 et 2007* ».

Centre d'actualités de l'ONU

Brésil

Une décision judiciaire en matière d'intolérance religieuse

Le juge fédéral, Eugênio Rosa de Araújo, a modifié les bases de sa décision de rejet d'une demande faite à la justice par le ministère public fédéral pour que Google Brasil supprime des vidéos postées sur You Tube par des membres de l'Église universelle discriminant les religions afro-brésiliennes. Mais celui-ci a maintenu sa décision.

Dans sa décision antérieure, le motif du rejet était que « *les cultes afro-brésiliens ne constituaient pas une religion* ». Désormais, dans une note diffusée le 20 mars sur le site Internet du ministère de la justice fédérale de Rio de Janeiro, où l'audience a eu lieu, le juge reconnaît que « *le soutien puissant apporté par les médias et la société civile démontre par lui-même de manière indiscutable la crédibilité du culte de ces religions* ». À son avis, cependant, ces vidéos sont le reflet de l'exercice de la liberté d'expression de l'Église universelle:

Il convient de préciser que l'injonction rejetée du retrait des vidéos sur Google a comme fondement la liberté d'expression d'une des parties (Église universelle) et la liberté d'expression et de réunion de l'autre (religions représentés par le MPF). Étant reconnu que de telles vidéos sont de mauvais goût, comme cela a été démontré dans la décision d'appel, il n'en demeure pas moins qu'elles relèvent de l'exercice légitime d'une liberté. Il faut considérer que ces libertés fondamentales d'expression et de réunion sont exercées pleinement, en manifestations collectives des fidèles des cultes afro-brésiliens.

Globalvoices

ÉCO & FINANCE

Alstom : General Electric sort vainqueur

PARIS – Après sept semaines de suspense et de surenchères, le gouvernement a finalement jugé l'offre de General Electric mieux disante pour le rachat d'Alstom. Au terme de son duel face à Siemens-Mitsubishi, General Electric acquiert 100 % des turbines à gaz d'Alstom pour 12,3 milliards d'euros, crée trois co-entreprises à 50/50 avec Alstom dans les réseaux intelligents, les énergies renouvelables et les turbines à vapeur des centrales nucléaires, et s'engage à créer 1 000 emplois en France. General Electric cède son activité signalisation ferroviaire à Alstom, qui garde sa branche transport. Le ministre de l'Économie Arnaud Montebourg, qui défendait l'offre de Siemens-Mitsubishi, a cependant obtenu que l'État français rachète à Bouygues 20 % du capital d'Alstom et en devienne le premier actionnaire. Enfin, la propriété intellectuelle des turbines à vapeur des nouveaux réacteurs nucléaires EPR reste française. Les négociations se poursuivent ce week-end avec Bouygues pour le rachat des 20 % de capital, que l'État souhaite acquérir au « *prix de marché* », ce avant l'ouverture de la bourse ce lundi.

Réduction du déficit pour six pays européens

BRUXELLES – Six pays européens viennent de repasser sous le seuil maximum de déficit public de 3 % fixé par le traité européen : la Belgique, l'Autriche, les Pays-Bas, la Slovaquie, le Danemark et la République tchèque. L'Union européenne a donc immédiatement clos la procédure qui avait été instruite à leur encontre. Selon le commissaire européen aux affaires économiques, Olli Rehn, « *ceci ramène le nombre de pays en déficit excessif de vingt-quatre il y a trois ans à onze aujourd'hui* ». Parmi les pays encore en déficit excessif, on retrouve l'Irlande, la Pologne, le Portugal, la Slovénie et le Royaume-Uni, ainsi que la France.

États-Unis : La Fed reste prudente

WASHINGTON – Suite à son conseil de politique monétaire les 17 et 18 juin, la Fed a ajusté ses prévisions économiques à la baisse pour 2014 à 2,2 % contre 2,25 % en mars dernier, mais elle a laissé inchangées les anticipations sur 2015 et 2016. En abaissant la prévision de croissance potentielle de l'économie américaine, la banque centrale a aussi révisé à la baisse son objectif de long terme de taux Fed Funds à 3,75 % contre 4 %. La présidente Janet Yellen a expliqué que la raison de cette révision est la faiblesse de l'investissement.

Un ministre de la propagande soupçonné de génocide

La tournée de Liu Yunshan au Danemark, en Finlande, en Irlande et au Portugal soulève de vives inquiétudes au sujet des droits de l'homme en Chine.

Suite de la première page.

Mais ce sont surtout ses efforts dans les domaines de la propagande et de la mobilisation politique qui ont été portés à l'attention des gouvernements de chacun des pays visités ces derniers jours.

« *Nous écrivons pour attirer votre attention sur l'implication directe de M. Liu dans les violations massives des droits de l'homme* », lit-on dans une lettre rédigée par la Human Rights Law Foundation, une organisation de Washington ouvrant des procédures juridiques contre des responsables chinois.

« *Depuis 1999, M. Liu est reconnu comme l'un des principaux administrateurs de la violente répression, condamnée au plan international, contre le Falun Gong* », poursuit la lettre.

Le Falun Gong est une pratique spirituelle chinoise qui a obtenu une très grande popularité en Chine au cours des années 90. En 1998, selon des chiffres officiels, plus de 70 millions de personnes pratiquaient le Falun Gong. En juillet 1999, Jiang Zemin, le dirigeant du régime communiste de l'époque, a initié une campagne nationale de persécution contre cette pratique.

Liu Yunshan a été l'un des principaux généraux de cette campagne. Il était membre du « *petit groupe dirigeant* » chargé de mobiliser l'appareil bureaucratique et toute la nation contre le Falun Gong.

JACK GUEZ/AFP/GETTY IMAGES

Liu Yunshan, tête pensante de la propagande et de l'idéologie en Chine.

Plus précisément, Liu Yunshan était responsable du « *Bureau de travail de la propagande* ». Il exerçait un contrôle très important sur l'appareil national de sécurité, vecteur de la violence portée contre les victimes.

« *Les pratiquants de Falun Gong de Chine continentale ont depuis 1999 enduré les formes les plus graves de persécution, en violation de leurs droits les plus fondamentaux* », précise la lettre de Human Rights Law Foundation. « *De tels abus se sont produits avec l'aval, le soutien, sous les ordres spécifiques et grâce à l'assistance substantielle de Liu Yunshan, agissant de concert avec d'autres individus occupant de hauts postes au sein du Parti communiste.* »

L'organisation avance des exemples bien précis, issus d'archives publiques, du rôle joué par Liu Yunshan dans la persécution du Falun Gong, tels que l'organisation de rassemblements politiques au cours desquels des cadres sont poussés (en chinois *douzheng*) à se mobiliser contre le Falun Gong.

Le terme *douzheng* fait référence à la persécution politique et extralégale d'un groupe cible. Il est très largement utilisé par les responsables de la campagne anti-Falun Gong pour inciter à la violence à l'encontre des victimes, selon la déposition de He Qinglian, un éminent économiste et analyste politique pour Human Rights Law Foundation.

En février 2000, Liu Yunshan avait félicité des équipes de sécurité de camps de travail pour avoir utilisé des méthodes de torture physique contre les pratiquants de Falun Gong. Les récits de ces tortures par les survivants décrivent des actes comme utiliser des matraques électriques sur les parties génitales. Ceci pour forcer les victimes à renier leur foi et prêter allégeance au Parti communiste. L'ONG Human Rights Law Foundation avance des chefs d'inculpation qui pourraient s'appliquer à Liu Yunshan, sans que, à ce stade, les gouvernements européens soient appelés à engager des poursuites contre lui.

« *Nous leur faisons savoir que nous enquêtons sur ces crimes, et nous avons de nombreuses preuves* », a commenté Terri Marsh, directrice de l'ONG Human Rights Law Foundation. « *Nous demandons que les dirigeants européens comprennent qui ils rencontrent et soulèvent la question au cours de leur rencontre.* »

« *La propagande massive et les activités d'organisation de Liu Yunshan contre le Falun Gong, autant que celles de François Bazaramba contre les Tutsi au Rwanda, ont significativement contribué à ce que soient commis de graves crimes contre l'humanité* », dit-on dans cette lettre, en se référant au pasteur rwandais qui avait aidé à organiser le génocide conduisant à la mort de plus d'un million de personnes. Dans la campagne de persécution du Falun Gong, la propagande visant à faire abstraction de l'humanité du groupe cible a joué un rôle crucial dans l'incitation à la violence. La Cour suprême finlandaise a condamné M. Bazaramba à la prison à vie fin 2012 pour son rôle dans le génocide rwandais.

« *Il incombe à la Finlande et à tous les autres membres de la communauté mondiale de ne pas ignorer ces violations bien documentées* », conclut la lettre. « *Les violations répétées des droits de l'homme devraient être soulevées en détail, en public et régulièrement.* »

EN BREF

13 personnes abattues par la police au Xinjiang

Ce samedi matin, selon des sources officielles reprises par *AFP*, 13 personnes auraient été abattues par la police à Kargilik, dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang, au sud-ouest de la Chine. Ces treize personnes auraient lancé une voiture contre un commissariat de police et déclenché des explosifs une fois à l'intérieur. Réagissant rapidement, la police aurait abattu les 13 personnes.

Associated Press fait remarquer que les faits rapportés à ce sujet sur le site officiel de la préfecture restent vagues. Les responsables de l'administration, quant à eux, se sont refusés à tout commentaire. L'agence officielle *Xinhua* n'a pas apporté plus de détails.

Cet incident vient s'ajouter à une série déjà longue de violences meurtrières dans cette région, où les habitants, majoritairement Ouïghours, subissent une lourde répression du régime chinois.

En mars dernier, une attaque au couteau dans une gare ferroviaire de Kunming avait fait 29 morts et 140 blessés. Il y a un mois environ, une attaque à l'explosif sur un marché ouvert d'Urumqi, la capitale du Xinjiang, avait fait 43 victimes.

Lundi dernier, Xinhua avait annoncé l'exécution de 13 personnes condamnées pour « *terrorisme et autres actes de violence* » au Xinjiang. En conséquence, le régime chinois a promis un renfort de la sécurité. Une nouvelle vague de censure et de répression de tout contenu sur le terrorisme a été lancée sur Internet.

OPINION

Neuf commentaires sur le Parti communiste

Neuf Commentaires est le livre qui change la Chine. Cet éditorial primé d'*Epoch Times* révèle l'histoire et la nature du Parti communiste chinois (PCC). À chaque édition, nous publions un extrait de cet ouvrage ayant déjà une portée historique.

6e COMMENTAIRE

II. Comment le Parti communiste chinois sabote la culture traditionnelle

(suite) 4. La destruction des croyances spirituelles

En 1971, Lin Biao, le vice-président du Comité central du PCC, s'est échappé de Chine mais a été tué lorsque son avion s'est écrasé à Undurkhan, en Mongolie. Par la suite, dans la résidence Maojiawan de Lin à Pékin, on a retrouvé des citations de Confucius. Le PCC a alors lancé un mouvement frénétique pour « *critiquer Lin Biao et Confucius* ». Un écrivain dont le pseudonyme est Liang Xiao a publié un article dans *Le Drapeau rouge,* le magazine phare du PCC, intitulé « *Qui est Confucius ?* » L'article décrivait Confucius comme un fou qui voulait retourner en arrière, un démagogue vicieux et fourbe. Puis ont suivi une série de bandes dessinées et de chants diffamant Confucius.

C'est ainsi que l'on a anéanti la dignité et le caractère sacré de la religion et de la culture.

5. Une destruction sans limite

Dans l'ancienne Chine, l'autorité du gouvernement central s'étendait jusqu'au niveau du canton, au-dessous duquel les clans patriarcaux maintenaient un contrôle autonome. Ainsi, dans l'histoire chinoise, les phénomènes de destruction tels que « *l'autodafé des livres et l'enterrement des érudits confucéens* » par l'empereur Qin Shi Huang dans la dynastie Qin (221-207) et les quatre campagnes pour éliminer le bouddhisme entre les cinq et dixième siècles par « *Les Trois Wus et Un Zong* », ont tous été imposés du haut vers le bas, et n'ont pas pu éradiquer la culture. Les classiques et les idées bouddhistes et confucéens ont continué à survivre dans de vastes sphères de la société. En contraste, la campagne « *À bas les Quatre vieilleries* » menée par de jeunes étudiants sous l'incitation du PCC, a été un mouvement national et populaire à « *l'enthousiasme spontané* ». L'extension du PCC à chaque village à travers des sections du Parti au niveau des villages, a contrôlé la société si étroitement que rien n'a empêché le mouvement « *révolutionnaire* » de s'étendre et d'affecter chaque personne, sur chaque once de terre en Chine.

Jamais dans l'histoire un empereur n'avait tenté d'éradiquer de l'esprit des gens ce qu'ils considéraient comme le plus beau et le plus sacré, en utilisant la violence et une propagande insultante, comme l'a fait le PCC.

Un mouvement de démission citoyenne : 169 035 348 démissions au 22 juin

Depuis la publication des *Neuf Commentaires sur le Parti communiste* en novembre 2004 par *DaJiYuan* (édition chinoise d'*Epoch Times*), chaque jour des milliers de Chinois quittent le Parti communiste chinois et ses organisations affiliées, par l'intermédiaire d'un site web spécial établi par *Epoch Times*. D'autres démissionnent par téléphone grâce à un centre d'assistance internationale, affichent des déclarations sur des murs et des poteaux publics ou écrivent encore sur des billets de banque.

Lisez la version intégrale des *Neuf Commentaires* sur **www.epochtimes.fr** ainsi que les déclarations récentes des Chinois qui ont quitté le Parti sur **www.ninecommentaries.com**

Moi, Auguste, Empereur de Rome…

Une leçon d'art politique

Jusqu'au 13 juillet le Grand Palais présente la vie et l'œuvre du premier empereur romain de l'histoire, Auguste, fils adoptif de Jules César. L'exposition est organisée avec le musée du Louvre et les musées du Capitole à Rome à l'occasion du bimillénaire de la mort de l'homme politique et du protecteur des arts.

Porte-lanterne avec une représentation d'Attis. Époque flavienne. Découvert à Pompéi.

© SOPRINTENDENZA SPECIALE PER I BENI ARCHEOLOGICI DI NAPOLI E POMPEI, ARCHIVIO FOTOGRAFICO

L'exposition, en provenance des Écuries di Quirinal à Rome où elle a été accueillie du 18 octobre au 9 février, a comme propos tout d'abord de présenter le personnage historique et son époque – baptisée « *l'ère d'Auguste* » – à travers des œuvres d'art exceptionnelles réunies depuis les quatre coins du monde pour cette occasion.

Auguste, nom qui lui fut attribué par le Sénat (Augustus : consacré, vénérable), est né Caius Octavius en 63 av. J.-C. et décédé en 14 ap. J.-C. Son règne a duré plus de 40 ans. Né dans une famille riche, mais sans titre de noblesse, il a épousé la nièce de Jules César, accompagné ce dernier en Espagne où il acquiert une expérience militaire. Puis, il est envoyé en Grèce pour parfaire ses connaissances intellectuelles.

Auguste incarne l'âge d'or de l'empire, l'essor de l'urbanisme et de l'art. son règne sera marqué par une effervescence artistique exceptionnelle, mais il sera connu aussi comme celui qui a su instaurer la paix après des années de guerre civile. Il établit un nouveau régime d'apparence républicaine qui lui permet de cumuler un pouvoir absolu : le principat.

Le nouveau princeps emploie alors l'art au service de sa politique.

L'art comme véhicule des valeurs

Portraits, décorations, architectures, paysages et sculptures. L'art dans l'ère d'Auguste devient synonyme de pouvoir, un moyen de communication politique pour instaurer la légitimité du pouvoir de son clan.

En premier lieu, il diffuse, dans tout l'empire, des portraits en marbre, en verre, en terre cuite, en argent, en or ou en bronze. La statue monumentale de Prima Porta présente l'empereur comme un dieu imposant la paix. Les portraits ne s'arrêtent pas à l'image d'Auguste mais représentent d'autres membres de la famille. Il diffuse une image officielle connue dans tout l'empire, représentée sur tout support possible, statues, portraits, monnaies, mais aussi reliefs, peintures, gemmes, argenterie, ainsi que divers monuments.

> Auguste incarne l'âge d'or de l'Empire, l'essor de l'urbanisme et de l'art. Son règne sera marqué par une effervescence artistique exceptionnelle.

Ces portraits sont incorporés à une architecture publique et privée en pleine effervescence dont la décoration est confiée aux meilleurs artisans venus de l'Orient. Un retour vers l'art grec s'affirme pour exprimer le fondement d'un régime ancré dans les traditions de la dévotion et de la morale ancestrale. Le princeps prend donc sa légitimité dans son lien avec les dieux. L'art hellénistique, retrouve sa gloire, il est reproduit, réinterprété ou importé directement de Grèce. Auguste crée un nouveau langage artistique. Les arabesques de feuillages, de fleurs et de fruits sculptées ou peintes que l'on retrouve dans l'ornement de l'architecture ou dans les arts décoratifs, incarnent le lien avec la nature et l'harmonie telle qu'elle existait quand hommes et dieux vivaient en symbiose et que l'ordre et la paix universelle régnaient.

En outre, à l'instar des portraits de son entourage qu'Auguste diffuse dans l'Empire, le feuillage représenté par des rinceaux d'acanthe symbolise la solidification et la ramification d'une nouvelle dynastie née le jour de la victoire d'Auguste sur Marc-Antoine à Actium.

© MUSÉES DU VATICAN, CITÉ DU VATICAN

Auguste de Prima Porta. Époque tibérienne.

Le culte impérial devient un moyen de promotion sociale et l'adhésion au nouveau régime se manifeste par la construction de monuments en l'honneur d'Auguste, mais aussi, dans un cadre plus privé, par le développement des arts somptuaires. La paix permet l'enrichissement d'une partie de la population et favorise le développement des arts.

Alors que la plus grande partie de la population habite dans les *insulae*, petites maisons sensibles aux incendies, l'aristocratie s'installe dans les *domus,* maisons monumentales et luxueuses. On y trouve de magnifiques candélabres sculptés en bronze qui illuminent la vaisselle somptueuse, les voutes dorées et les mosaïques ornant le sol. Le *domus* de l'aristocratie se distingue par ses merveilleuses fresques représentant jardins et vergers, souvent basées sur un trompe-l'œil et des scènes de la mythologie.

L'urbanisme, propagande intérieure et extérieure

« *Il se glorifia de laisser une ville de marbre, qu'il avait reçue faite de briques* », écrit Suétone dans *Vie d'Auguste (XXVIII, 5).*

L'instauration de la paix permet à Auguste de transformer Rome dans un urbanisme digne de la capitale de l'Empire. L'architecture comme tout le reste est destiné à la propagande du princeps et du nouveau régime. De nouveaux sanctuaires, aqueducs et monuments sont bâtis en marbre, bronze et or. Mais en premier lieu, Auguste se donne pour tâche d'accomplir le programme de César. Il remodèle le forum ainsi que la zone du Champ de Mars. Cependant, il ne se fait pas construire un palais et habite une maison relativement modeste.

Toutefois, grâce aux élites locales qui glorifient le nouveau régime, les constructions se propagent en dehors de l'Italie. En Gaulle, à Arles et à Nîmes, les constructions reproduisent les monuments et les temples de la capitale.

Bien qu'Auguste se dise descendant de Vénus et d'Énée, de son vivant, il refuse qu'on le traite de dieu. Le 17 septembre, le Sénat approuve l'apothéose du princeps, qui l'élève au rang de dieu et lui octroie le titre de *divus* (divin). Mais la grande réussite d'Auguste sera d'avoir pu désigner Tibère et Livie comme successeurs malgré l'appréhension des sénateurs pour la monarchie. Une dynastie est fondée.

Michal Bleibtreu Neeman

INFOS PRATIQUES

Moi, Auguste, Empereur de Rome…

Jusqu'au 13 juillet

Grand Palais

entrée Clemenceau

Métro lignes 1, 9 et 13 : Station Champs-Elysées Clemenceau ou Franklin-Roosevelt

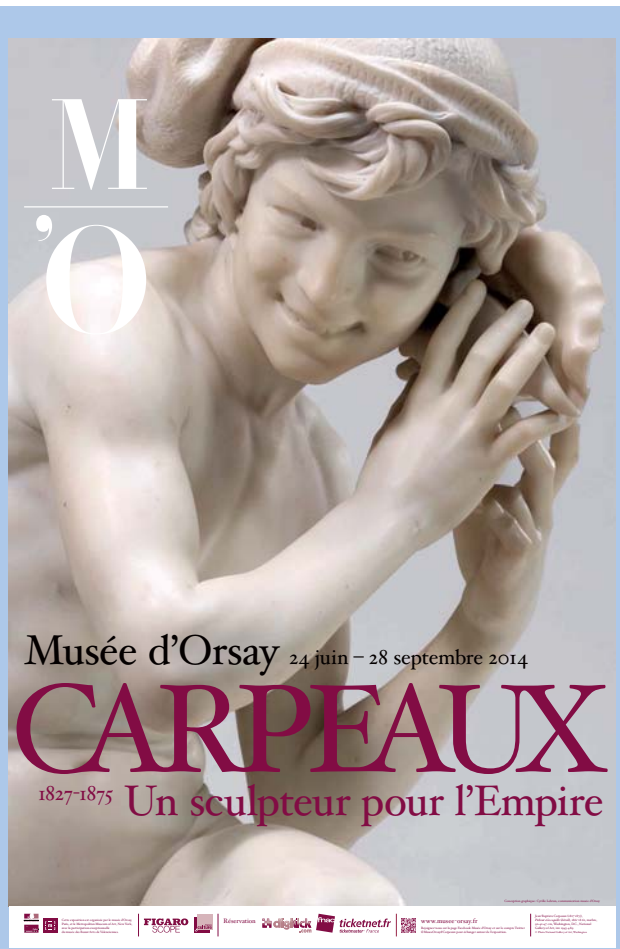

Exposition à venir

Carpeaux. Un sculpteur pour l'Empire

Du 24 juin au 28 septembre, le musée d'Orsay présente la carrière fugace de Jean-Baptiste Carpeaux (1827-1875), peintre sculpteur et dessinateur.

Artiste préféré de Napoléon III et Eugénie, il est connu pour son sens du mouvement, les sourires de ses personnages, mais aussi pour la mélancolie de certains de ses tableaux. Il est aussi un portraitiste remarquable et l'un des plus grands sculpteurs du XIXe siècle, incarnant l'esprit romantique. Selon Alexandre Dumas, il créait « *plus vivant que la vie* ».

FORD
Moteur 1.0 EcoBoost

Ford remporte pour la deuxième fois le trophée du Moteur de l'Année avec son moteur trois cylindres de 1 litre !

IEOTY ou *International Engine of the Year*, voilà une élection très importante délivrée par un jury de 87 journalistes spécialisés venant de 35 pays différents qui ont élu pour la deuxième année consécutive le moteur 1 litre « *Ecoboost* » de Ford.

Ses points forts : plaisir de conduite, prestations, frugalité, raffinement et développement technique. On s'attend toujours à voir l'un des ténors comme BMW ou Porsche, voire Honda remporter pareille distinction car c'est leur « *core business* » de réputation. BMW par exemple porte dans ses initiales « *Bavarian Motor Werke* » soit fabrique de moteur bavaroise !

Le downsizing est en marche

Le moteur 1 000 cc EcoBoost est une merveille de technologie et de performance. Quand on parle performance, on s'attend à ce qu'il offre des prestations dynamiques fantastiques. C'est le cas, à son niveau, bien entendu, mais ce moteur est tellement efficace, qu'il équipe plus de cinq modèles Ford et qu'il sera très rapidement proposé dans plus de dix véhicules. Ses avantages sont une belle générosité de couple et de puissance tout en limitant largement les rejets et sa consommation.

Tous les modèles alimentés par le 1.0 litre EcoBoost bénéficient d'un turbocompresseur à faible inertie, d'un système de refroidissement divisé et d'une injection directe de carburant offrant de surprenants niveaux de performance de la part du bloc moteur à trois cylindres. La Focus 99 g/km dispose également de la technologie Ford ECOnetic avec l'Auto-Start-Stop, un embrayage revisité, le système Smart Regenerative Charging, l'Active Grille Shutter et le Ford EcoMode qui contribue à un style de conduite plus économique et plus respectueux de l'environnement.

Pour prouver le caractère performant de ce moteur qui remporte pour la deuxième fois le titre de Moteur de l'année, Ford a créé une Formule Ford 1000 EcoBoost. La puissance, c'est bien, mais avec peu d'essence, c'est encore mieux. Jugez plutôt : 205 ch à 7100 t/m, 255 km/h, 0 à 100 en moins de 4", 495 kg et... 2,4 l à 5,0/100. C'est réussi pour la marque à l'ovale bleu.

Les voitures proposées par Ford sont dotées de très bons châssis et d'une sécurité active comme passive de haut niveau. Ainsi quand Mercedes-Benz a présenté ses systèmes de sécurité comme l'assistant de trajectoire, le détecteur d'angle mort avec rappel actif vers la bande de roulement ou encore le *cruise control* adaptatif génération III, quleques mois plus tard, Ford présentait la nouvelle Ford Focus équipée (pour certaines finitions en option) de série de ces équipements de sécurité ! Ford fut le premier à démocratiser les airbags et les ABS, c'est à souligner.

Ford a toujours voulu être à l'avant-garde des voitures populaires. Une avant-garde qui ne se veut absolument pas *lowcost* mais *best value for your money*. Pour preuve, les habitacles sont toujours confortables et pourvus d'un nombre impressionnant de petites attentions. Bien sûr, il y a des différences d'équipement d'un niveau de finition à l'autre, mais dès le niveau de base, tout ce qui est important y est, et même l'accessoire. Le client devra être attentif aux propositions combinée d'équipements proposés à un prix ridicule mais complétant avantageusement l'offre.

Le 1.0 litre EcoBoost est disponible en Fiesta, B-MAX, Focus, C-MAX et Grand C-MAX et sera aussi commercialisé en Transit Connect, Transit Courier, Tourneo Connect, Tourneo Courier, Mondeo et EcoSport. Ainsi, l'usine de Cologne va doubler la production du moteur à 1.000 unités par jour à partir de mi-août.

Cette mécanique a non seulement enthousiasmé les journalistes mais a aussi conquis le public.

Eric Heidebroek

Publi-rédactionnel

Flaine Junior Golf Camp

Aller jusqu'au bout de ses rêves

Vous avez entre 7 et 17 ans et vous rêvez de devenir le futur Tiger Woods français, tout en passant d'excellents moments avec des jeunes de votre âge qui partagent les mêmes passions ? N'hésitez plus, voici le lieu qui comblera tous vos souhaits.

Pratiquer le golf face au Mont-Blanc

Situé au cœur de la Haute-Savoie et bénéficiant d'une des plus belles vues sur le Mont-Blanc, le Flaine Junior Golf Camp vous accueille de juillet à août, en pension complète ou en journée. En compagnie d'amis de votre âge, vous êtes en immersion dans les plus beaux décors naturels qu'offrent les Alpes.

Vous êtes hébergé à la résidence Pierre et Vacances de Flaine Forêt, dans des chambres spacieuses pour 2 ou 3 avec salle de bains individuelle. Par ailleurs, la station Flaine étant connue pour concilier la nature, la culture, l'art et le sport, chacun peut alors trouver des activités qui lui correspondent.

Un encadrement et des enseignants de qualité

Tous les enseignants du Flaine Junior Golf Camp sont diplômés d'État et font partie de l'Académie Bernard Cotton. La famille Cotton, qui enseigne le golf à Aix-en-Provence le reste de l'année, est issue d'une lignée de trois générations de golfeurs et de professeurs de golf de haut niveau.

Des animateurs diplômés et une infirmière sont aussi présents tout au long du stage. Cette garantie de sécurité a tout pour plaire aux parents qui confient leurs enfants au Flaine Junior Golf Camp.

Ainsi, l'espace d'une semaine, le golf deviendra votre univers magique, mais la montagne et la nature environnante seront aussi de la partie. Elles vous offriront ce qu'elles ont de plus beau : leur authenticité.

Alors tout en partageant un moment d'exception au Flaine Junior Golf Camp, allez jusqu'au bout de vos rêves !

INFOS PRATIQUES

Avec hébergement
Golf camp « Classique » 800 €
Stage golf le matin et multi-activités l'après-midi
Golf camp « Intensif » : 1080 €
Stage golf le matin
Parcours accompagné l'après midi + 2 leçons individuelles de 30 min
Compétition offerte le samedi ou dimanche
Le prix comprend :
- l'hébergement (Pierre et Vacances)
- le repas
- des leçons de golf par des enseignants professionnels 2h30 le matin
- le parcours et/ou multi activités l'après-midi
- des veillées
- encadrement pro 24/24h

Tarifs 2e et 3e enfant : -35€

Sans hébergement
5 jours : 520 €
Le prix comprend : déjeuner & goûter - leçons de golf par des enseignants professionnels 2h30 le matin - parcours et/ou multi-activités l'après-midi - journée : 9h30 à 18h

L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
À VITRY-SUR-SEINE (94)

GRANDE OUVERTURE

À PROXIMITÉ DE TOUS LES SERVICES, UN CADRE DE VIE TRANQUILLE ET QUALITATIF

Les établissements scolaires situés dans un rayon de 400 m.

A 150 m, une ligne de bus dessert Paris par la porte de Choisy.

Les appartements ouvrent leur séjour sur un balcon, une loggia ou une terrasse.

- 2 Pièces : 187 000 €*
- 3 Pièces : 237 000 €*

Harmonia
42, rue Jules Lagaisse

*Prix à partir de - TVA 20% - Hors parking - Valeur 06/2014 – Sous réserve de disponibilité

ibiza Illustration à caractère d'ambiance - Promogim Groupe S.A. RCS Nanterre 339 715 336.

ESPACE DE VENTE
Ouvert vendredi et samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Dimanche, lundi et jeudi de 14h à 19h.

01 60 79 83 83
www.promogim.fr

PROMOGIM
L'IMMOBILIER RESIDENTIEL EN FRANCE

Les quatre grands classiques de la littérature chinoise

Par Aizhu Lu, China Gaze

La littérature chinoise compte quatre grands romans classiques. Appelés les *Quatre Livres extraordinaires* (四大名著 *sì dà míng zhù)*, l'influence de ces quatre histoires est à l'origine d'innombrables pièces de théâtre, de films, de légendes. Ils ont imprégné la culture en autant de styles. Pour mieux appréhender la civilisation chinoise, une bonne compréhension des récits de ces romans est essentielle. Chaque roman est basé sur des événements historiques, ou encore, se déroule au cours d'une période dynastique de l'histoire de la Chine. Tous présentent des caractéristiques philosophiques, spirituelles et religieuses de la civilisation chinoise.

Le roman Au bord de l'eau (水滸傳 **ou** 水浒传 **shuǐ hǔ zhuàn)**
Aussi appelé *Bandits du marais*, a été écrit au XIVe siècle par Shi Nai'an (施耐庵 shī nài ān). C'est un récit des exploits d'honnêtes fugitifs vivant sous la dynastie Song. L'histoire explore comment le destin les a rassemblés. Elle décrit les épreuves morales auxquelles sont confrontés les bandits face aux valeurs de la vie. L'histoire de ces 108 hommes et femmes est enrichie de leurs caractéristiques étonnantes. La façon dont l'auteur dépeint la personnalité de ces personnages multidimensionnels et extrêmement complexes au cours de leur combat entre le bien et le mal, demeure inégalée.

Le Rêve du pavillon rouge (紅樓夢 **ou** 红楼梦 **hóng lóu mèng)**
Aussi appelé *Histoire de la pierre*, a été écrit par Cao Xueqin 曹雪芹 au milieu du XVIIIe siècle. C'est un chef-d'œuvre de réalisme. L'histoire explore dans ses moindres détails les romances, le destin et les richesses de la vie dynastique. Aujourd'hui, des départements entiers se consacrent à l'étude de ce livre. Aucun autre ouvrage ne décrit aussi précisément la vie quotidienne des gens à différents niveaux de la société durant l'antiquité.

Le Roman des Trois Royaumes (三國演義 **ou** 三国演义 **sān guó yǎn yì)**
Il a été écrit par Luo Guangzhong (羅貫中 *luó guàn zhōng)*. L'histoire se déroule durant la chute de la dynastie Han (206 av. J.-C.-220 ap. J.-C.). Elle raconte l'apparition de héros venus prendre le contrôle du destin de l'empire. La fin historique de la dynastie Han et la transition vers la période des Trois Royaumes sont illustrées avec un suspense si soutenu et un héroïsme si épique qu'il est difficile de faire une pause dans la lecture de cette histoire pourtant divisée en cent chapitres. L'auteur a esquissé ces contes d'une période de turbulences dans un récit sophistiqué alliant loyauté et trahison, triomphe et défaite. Cette histoire présente le plus bel exemple du meilleur et du pire de la vie en Chine.

Le Voyage en Occident (西遊記 **ou** 西游记 **xī yóu jì)**
Il a été écrit par Wu Cheng'en 吳承恩 au XVIe siècle. C'est un roman mythologique basé sur le périple entrepris par un moine au cours de la dynastie Tang pour retrouver des écritures bouddhistes en Inde et les ramener en Chine. Mais il ne s'agit pas d'un voyage ordinaire. En cours de route, il est rejoint par le roi Singe invincible, un porc humanoïde naïf, un moine des sables et un cheval-dragon. L'histoire de l'impossible périple accompli par ces cinq mémorables créatures constitue l'un des romans les plus célèbres de l'histoire chinoise.

Qu'est-ce qui a soutenu l'engouement inusable pour ces quatre livres extraordinaires à travers les âges ? Et pourquoi ces histoires inspirent-elles toujours d'autres œuvres d'art et autant de phénomènes culturels ? Parce qu'ils incarnent la pensée chinoise à travers l'histoire. Ils sont la source de la transmission culturelle d'une attitude de vie chinoise. Ils offrent aussi une illustration concrète du système moral chinois. Ces livres contiennent des personnages qui pensent et agissent selon des principes bouddhistes, taoïstes et confucéens pour résoudre leurs dilemmes. Ces systèmes éthiques abstraits trouvent une expression concrète dans de nombreuses formes culturelles et ces quatre romans en sont la meilleure expression.

LE PRÉSIDENT 11e Arr.

Le plus beau restaurant chinois de France
Spécialité Canard Laqué en 3 étapes
01 47 00 17 18 120-124 rue du fbg-du-Temple Ⓜ Belleville (Place)
t.l.j 12h-14h30 & 19h-22h30 - Parking gratuit 3h - À la carte de 15 à 25 €- Menu Midi à partir de 8.50 €

www.pho13.com 11e & 13e Arr.
PHO 13 PARIS GASTRONOMIE VIETNAMIENNE
La meilleure soupe vietnamienne PHO
2 ADRESSES 11 rue Louis Bonnet 01 43 38 18 30 135 av. de Choisy 01 45 86 59 15

LE MANDARIN DE CHOISY 13e Arr.

Gastronomie chinoise et thaïlandaise
Dim sum fait maison, canard pékinois -135 places
135 rue de Tolbiac (angle 129 av. de Choisy) 75013 Paris - Ligne 7 métro Tolbiac
Tél: 01 45 86 24 64 / 01 44 23 94 63 - Tous les jours : 12h-15h & 19h-01h

EPOCH TIMES THE NEW TIMES

QUI SOMMES-NOUS ?

Liberté de la presse et droits humains sont les principes fondamentaux d'*Epoch Times*. Nous veillons à assurer le respect de l'indépendance éditoriale et à produire une information fiable.

En 2000, *Epoch Times* est né pour fournir une véritable couverture des événements en Chine, où la presse n'était qu'un outil de propagande contrôlé par la censure. Après avoir été témoins de tragédies telles que le massacre de la place Tiananmen et la persécution du groupe spirituel Falun Gong, de jeunes Sino-Américains ont lancé la publication d'*Epoch Times* en langue chinoise au péril de leur vie. Parmi eux, certains journalistes ont été emprisonnés en Chine, d'autres ont subi de graves tortures et d'autres encore sont toujours portés disparus.

Epoch Times est publié dans 35 pays en 21 langues et touche des millions de lecteurs. *Epoch Times*, tout en traitant l'essentiel de l'information avec fiabilité, inspire et enrichit la vie de ses lecteurs par des récits inédits. *Epoch Times* s'engage pour vous dans une démarche d'intégrité et d'indépendance de l'information.

Édité par
EPOCH TIMES FRANCE
83 rue du Château des Rentiers
75013 Paris
Tél. 01 45 86 41 95

Directrice de la publication
Isabelle Meyer

Directeur de la rédaction
Rémi Bleibtreu

Rédactrice en chef
Véronique Raabon

Direction artistique, maquette
Siaoyong Sou, Céline Guittière

IMPRESSION
Roto Centre Orléanais
348 rue Marcel Paul
45770 Saran
Dépôt légal : à parution.
ISSN : 2261-2882.

PUBLICITÉ
06 77 93 23 22
pub@epochtimes.fr

COURRIER DES LECTEURS
courrierdeslecteurs@epochtimes.fr

DISTRIBUTION
01 45 86 41 95

www.epochtimes.fr

@EpochTimesFR

Epoch Times Francophone

BULLETIN D'ABONNEMENT

- ☐ 3 mois : 25 €
- ☐ 6 mois : 39 €
- ☐ 12 mois : 59 €
- ☐ Abonnement de soutien : 90 €

MODALITÉS DE PAIEMENT :
Découpez ce bulletin d'abonnement dûment complété et envoyez le dans une enveloppe, accompagné d'un chèque bancaire à l'ordre d'**Epoch Times** ; à l'adresse :
Epoch Times - 83 rue du Château des Rentiers - 75013 Paris

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____
Ville _____
Tél _____
Email _____
Où avez-vous connu Epoch Times ? _____

La spirale aromatique, du goût dans le jardin

La spirale aromatique est une construction réalisée à partir de pierres, en forme de colimaçon, afin d'y faire pousser des plantes aromatiques. Elle constitue un compromis intéressant entre le jardin de rocaille, le mur en pierres sèches et le parterre fleuri.

Hormis le fait de parfumer et d'embellir le jardin, la spirale aromatique offre un panel de saveurs indispensables en cuisine, dispensant leurs vertus médicinales en tout temps. Elle est un legs de la permaculture et principalement de Bill Mollison depuis 1981. Bill Mollison s'étant inspiré des Aborigènes d'Australie, la permaculture est un concept à la fois jeune et ancien, visant à s'adapter à l'environnement et à le respecter intégralement.

Une culture imposée en 812

L'attirance pour les herbes aromatiques trouve son origine chez les moines de l'ordre des Bénédictins. La sauge, le thym, le romarin et autres herbes méditerranéennes ont fait leur apparition dans les jardins des monastères du Moyen-âge alors que les moines franchissaient les Alpes pour convertir les Germains et les Francs.

Charlemagne leur a imposé cette culture en l'an 812 et désigné 73 herbes à cultiver pour la cuisine et la santé – aneth, persil, fenouil, coriandre, cerfeuil, etc.

Parallèlement, des associations de plantes ont aussi été mises en évidence, telles que la lavande, protectrice des rosiers contre les pucerons, ou la menthe contre les piérides et les altises du chou.

La spirale, symbole de vie

La forme de la spirale n'est pas anodine. Elle est pleine de sens et de significations. Elle croît et s'épanouit, se surpassant sans cesse ou se recentrant sur elle-même. Elle s'enfonce dans le sol et s'élève dans les airs. Dans plusieurs pays ou au centre de différentes cultures, nous retrouvons cette spirale se déployant à la verticale, telle la tour de Babel.

On la retrouve dans la nature, par exemple, sur les coquilles d'escargots, les cornes de gazelle. Humainement, l'embryon en position fœtale peut-être associé à la spirale, mais avant ce stade, on trouve la double-hélice de l'ADN. Certaines plantes grimpantes, ou leurs feuilles – c'est le cas des fougères –, ainsi que certaines graines comme celle du souci, évoluent dans cette forme. La spirale symbolise le cycle de la vie.

Un mariage géographique

De par son élévation, la spirale aromatique permet aux plantes de retrouver le plus fidèlement possible leur idéal lié à leurs exigences géographiques.

En effet, sa structure tridimensionnelle est construite à partir de cailloux, de gravats, de sable, de compost et de terre. Ses différentes orientations répondent aux besoins d'humidité et de lumière, de chaleur et de froid.

Elle constitue également un biotope naturel à elle seule. Son point d'eau, ses assemblages de pierres et ses aromatiques attirent toute sortes d'animaux et d'insectes mellifères. Les lézards, les crapauds et les grenouilles, les musaraignes, les papillons, les abeilles, les bourdons, les libellules, les syrphes et les hérissons contribuent à l'équilibre

écologique du jardin.

Ainsi, cette construction et cette culture durables, travaillant pour la diversité de l'environnement, réunissent différents éléments, variés et complémentaires.

La mare accumule la chaleur, évite les gelées nocturnes et humidifie le jardin.

Pour bénéficier d'une spirale aromatique de 3 m de diamètre, vous devez disposer d'une surface de 6 m². Elle accueillera à terme une quinzaine de plantes différentes.

Une fois la spirale construite, les plantes choisies, plantées et développées, vous admirerez l'originalité de votre jardin et emploierez ces plantes pour cuisiner, pour les tisanes, les recettes médicales, en bouquet séché esthétique ou pour la consommation hivernale, en congélation, marinées dans le vinaigre ou l'huile, en liqueurs.

Sandra Kunzli

Recettes :

Concombre farci à la pimprenelle :

- 1 concombre
- 1 botte de pimprenelle finement hachée
- 100 g de fromage frais
- 50 g de fromage de brebis
- 8 radis coupés en fins bâtonnets
- 4 olives noires dénoyautées et hachées

Coupez le concombre en deux dans la longueur, puis en tronçons de 7 cm de long environ. Evidez-le à l'aide d'une cuillère à café aux bords coupants. Mixez la pulpe prélevée du concombre avec la pimprenelle, le fromage frais et le fromage de brebis. Farcissez le concombre évidé de ce mélange, puis décorez-le avec des bâtonnets de radis et des olives.

Pour en savoir plus

Permaculture France : Spirale aromatique

permaculture-pratique.blogspot.com/p/spirale-aromatique_21.html

Artemisia, cette plante méconnue

Il existe plus de 300 espèces différentes d'Artemisia dans le monde.

L'absinthe

La plus amère de la famille Artemisia est l'absinthe (*Artemisia absinthium*).

L'absinthe élimine les parasites du corps – les vers et autres petites créatures intrusives – et favorise la digestion comme d'autres plantes amères.

Les herbes amères peuvent également être utilisées pour corriger un déséquilibre émotionnel, tel que la panique, l'anxiété ou la dépression. Les herboristes utilisent l'absinthe pour traiter les cas les plus extrêmes.

L'absinthe est efficace à très petites doses. Son goût intensément amer est un bon rempart contre le surdosage.

L'armoise

L'armoise commune (*Artemisia vulgaris*) a été connue en tant que médicament. C'est également un outil divinatoire pour se protéger des mauvais esprits.

Elle soulage ceux qui pleurent, les déprimés, réduit l'irritabilité et soigne les articulations douloureuses.

L'armoise est la favorite de longue date des femmes de tous âges, en raison de son affinité avec l'utérus. Elle favorise l'assouplissement du col lors du travail de l'accouchement, diminue les crampes menstruelles et les saignements abondants.

L'armoise peut être utilisée par les hommes comme par les femmes. Elle est bénéfique à de nombreux systèmes : urinaire, digestif, hormonal, nerveux et circulatoire.

Les médecins de la Chine ancienne brûlaient un ballot d'armoise, étroitement lié, sur certains points d'acupuncture pour sortir l'énergie froide du corps. Les acupuncteurs utilisent encore cette technique de moxibustion pour réchauffer les articulations raides, soulager les crampes menstruelles et retourner un bébé à l'intérieur de l'utérus.

L'estragon

Le plus doux des Artémisias est l'estragon.

On ne peut pas vraiment qualifier l'estragon de plante médicinale, bien qu'il soit riche en antioxydants. Plus doux qu'amer, le caractère de l'estragon se prête bien à des applications culinaires pour aromatiser les cornichons ou dans les sauces à la crème par exemple.

L'armoise annuelle

L'armoise annuelle (*Artemisia annua*) est l'Artemisia qui a attiré le plus l'attention de la médecine moderne. Une substance active, l'artémisinine, est extraite de ses feuilles. Elle est utilisée pour produire un médicament efficace contre le paludisme.

Ce que l'on dit sur les Artemisias

Les Artemisias sont riches en huiles essentielles tel que le camphre et le thuyone. Ces huiles sont un répulsif naturel contre les parasites et confèrent à la plante un parfum rafraîchissant.

On dit de l'armoise commune que, placée sous l'oreiller, elle permet de faire de bons rêves.

Conan Milner

WIKIMEDIA COMMONS

Plus doux qu'amer, l'estragon aromatise les tomates, les crèmes et les sauces.

WIKIMEDIA COMMONS

L'absinthe a un parfum régénérant et un goût intensément amer.

DÉMARRAGE DES TRAVAUX

COGEDIM

A La Courneuve

Allées Saint-Honoré
58-78, avenue Jean-Jaurès

- A 500 mètres du métro et à proximité des commerces
- De beaux appartements au calme d'espaces verts
- Une variété de surfaces du 2 au 5 pièces, avec terrasses, balcons ou loggias
- Une maison indépendante de 5 pièces entourée d'un jardin arboré

GROUPE ALTAREA COGEDIM

En partenariat avec

cogedim.com

0811 330 330
Coût d'un appel local depuis un poste fixe

*Exemple de prix pour le 3 pièces lot n°223 de 61,93 m², terrasses de 13,22 m² et 8,79 m², hors parking, sur le programme Allées Saint-Honoré à La Courneuve. Selon stocks disponibles. GRENADINES & CIE - Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations. Les appartements sont vendus et livrés non aménagés et non meublés.